



REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
**MAIRIE DE ROCHEFORT-EN-YVELINES**

37, rue Guy le Rouge – 78730 Rochefort-en-Yvelines  
-----

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024  
DE LA COMMUNE DE ROCHEFORT-EN-YVELINES**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**Chapitre 011 : Charges à caractère générale ;** correspond aux dépenses courantes tels les entretiens des locaux, des terrains, la maintenance, les assurances des bâtiments, des véhicules, l'achat des diverses fournitures... (399 423,47€)

**Chapitre 012 : Charges de personnel et assimilés ;** correspond aux rémunérations du personnel et les charges associées. (483 500€)

**Chapitre 014 : atténuation de produits ;** correspond aux fonds qui sont reversés à l'Etat tels le FPIF, FPIC et FSRIF (203 710€)

**Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante ;** correspond aux indemnités des élus, aux cotisations retraites et de sécurité sociale, aux subventions aux organismes, au logiciel du secrétariat, la contribution au SDIS... (473 820€)

**Chapitre 67 : Charges exceptionnelles ;** correspond aux éventuelles annulations des titres sur un exercice antérieur (4 000€)

**Chapitre 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaire ;** correspond à une dotation calculée sur les impayés. (100€)

→ **Total de 1 564 553,47€**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

**Chapitre 002 : Résultat d'exploitation reporté ;** correspond à l'affectation des résultats. (330 750,16€)

**Chapitre 013 : Atténuation de charges ;** correspond aux remboursements sur les rémunérations du personnel. (40 000€)

**Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes divers** correspond à la production d'électricité via les panneaux photovoltaïques, à l'occupation du domaine public, aux inscriptions à la bibliothèque... (41 250€)

**Chapitre 73 : Impôts et taxes ;** correspond l'attribution de compensation de Rambouillet Territoires et au droit de mutation à titre onéreux à la suite des transactions immobilières sur la commune (419 490€)

**Chapitre 731 : Imposition directes ;** correspond aux impôts directs locaux et à la taxe d'électricité (586 494,86€)

**Chapitre 75 : autres produits de gestion courante ;** correspond aux loyers des bâtiments loués et diverses subventions (135 340,70€)

**Chapitre 77 : produits exceptionnels ;** correspond aux éventuelles annulations des mandats sur un exercice antérieur (1 000€)

→ **Total de 1 564 553,47€**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement ;** correspond à l'affectation des résultats (1 047 962,46€)

**Chapitre 21 : Immobilisation corporelles ;** correspond aux travaux d'investissement prévus sur la commune

- Article 2116 : reprise des concessions (25 000€)
- Article 2131 : reconstruction des ateliers techniques (905 000€)
- Article 2131 : travaux de la toiture de l'église – solde (75 000€)
- Article 2131 : rénovation de la salle du conseil municipal (42 000€)



REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----

## MAIRIE DE ROCHEFORT-EN-YVELINES

37, rue Guy le Rouge – 78730 Rochefort-en-Yvelines

-----

- Article 2131 : extension des salles plurivalentes – ajout d'un module (90 000€)
- Article 2135 : étude « rénover plutôt que construire » (60 000€)
- Article 2135 : rénovation énergétique du bâtiment de l'Ancienne Gendarmerie (558 000€)
- Article 2152 : rénovation de l'éclairage public (239 400€)
- Article 21538 : travaux d'électricité de l'église (10 165€)
- Article 21538 : mise en conformité électrique des bâtiments communaux (13 750€)
- Article 2157 : achat de deux radars pédagogiques et d'un défibrillateur (8 000€)
- Article 2183 : achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante (2 500€)

→ Total de 3 079 277,46€

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves ;** correspond au reversement du fonds de compensation de la TVA, au reversement de la taxe d'aménagement et à l'affectation des résultats. (1 091 662.46€)

**Chapitre 13 : subventions d'investissement ;**

- Article 1321 (Préfecture et PNR)
  - Subvention à la suite du remplacement des radiateurs dans la bibliothèque (12 200€)
  - Solde de la subvention à la suite des travaux de l'église (1010 691€)
  - Subvention relative à la rénovation énergétique du bâtiment de l'Ancienne Gendarmerie (371 807€)
  - Subvention relative aux travaux d'éclairage public (81 779.89€)
  - Subvention relative à l'achat des appuis vélos (2 708€)
- Article 1322 (Région)
  - Subvention relative à la reconstruction des ateliers techniques (83 986€)
  - Subvention relative aux travaux de toiture de l'église (50 811€)
  - Subvention relative aux travaux dans la salle du conseil municipal (8 000€)
  - Subvention relative à la rénovation des terrains de tennis (36 014€)
  - Subvention relative à l'extension des salles plurivalentes (20 000€)
  - Subvention relative à l'étude « rénover plutôt que construire » (35 000€)
- Article 1323 (Département)
  - Subvention relative à la reconstruction des ateliers techniques (202 889€)
  - Subvention relative aux travaux de toiture de l'église (42 500€)
  - Subvention relative rénovation de la salle du conseil municipal (13 000€)
  - Subvention relative à la rénovation des terrains de tennis (27 011€)
  - Subvention relative à l'extension des salles plurivalentes (29 000€)
  - Subvention relative aux travaux de la route de la Bête (170 528€)
- Article 1328 (Fondation du patrimoine) : reversement des dons pour les travaux de toiture de l'église (60 000€)
- Article 13461 (Préfecture) : Subvention relative aux travaux de toiture de l'église (23 400€)
- Article 16 : Emprunt et assimilés : caution des locations et emprunt fictif pour l'équilibre du budget (615 290.11€)

→ Total de 3 079 277,46€